



Protocole sécurité du lycée français international de Tokyo

document mis à jour le 4/10/21

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le lycée français international de Tokyo implanté dans le quartier de Takinogawa s'est doté d'une équipe de sécurité pour protéger les biens et les personnes. Cette équipe a une double vocation :

- En temps normal, elle doit avoir une action de prévention. Cette action vise à surveiller l'état général des dispositifs de sécurité du lycée et à veiller sur l'état des stocks (survie, eau, trousse de premiers secours) afin qu'ils demeurent en adéquation avec la population scolaire. Elle doit également permettre aux membres de l'équipe de sécurité de maîtriser le fonctionnement des dispositifs de sécurité et d'intégrer les consignes et procédures définies par le présent protocole afin de les mettre en œuvre en cas de crise.
- En temps de crise, l'équipe de sécurité intervient pour protéger les biens et les personnes dans le cadre du présent protocole. En toute hypothèse, les membres des équipes de sécurité interviennent après avoir assuré leur propre sécurité et dans les limites des moyens dont ils disposent pour ne pas se mettre eux-mêmes en situation de danger.

Les principes qui président à la composition de l'équipe de sécurité répondent au souci de disposer - à tout moment de la période d'ouverture au public- d'au moins un membre de l'équipe de sécurité par domaine d'intervention au sein de l'établissement. Pour certains aspects du protocole, des compétences en japonais s'avèrent en outre nécessaires.

Le protocole de sécurité du lycée français international de Tokyo diffère selon que l'équipe de sécurité intervient dans le cadre de la lutte contre l'incendie, dans le cadre d'un séisme ou durant une période de confinement.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE :

Equipe 1, Localiser le sinistre (et le cas échéant, lutter contre le feu)

Haruo ISOGAI, Izumi FUKUYAMA, Yohei Horiguchi, Jiro NOGUCHI, Kosuke YOSHIDA, Tomoaki NAGAO, Yosuke TSUCHIYA, Kyoichi TANAKA, Kotaro YOROZUYA,

Equipe 2, Protéger les personnes et les biens

Xavier JORGE, Anne-Laure CAMPELS, Claude OULHEN

Equipe 3, Dénombrer les élèves

Anne-Laure CAMPELS, Marie DOYHAMBEHERE (secondaire), Guillaume JUBLOT (secondaire), Gilles SANSEBASTIAN (primaire), Jonathan ROSSAZZA (primaire), Christelle VELOSO (primaire), Ayaka MURASE (secondaire), Pierre Henry HANTSON (primaire), Sylvain LAMOTHE (secondaire)

Equipe 4, Vérifier la présence de l'ensemble des personnels non-enseignants

Claude OULHEN, Urara SHIMAMURA, Assistant RH

Equipe 5, Aider les secours extérieurs

Xavier JORGE, Marimo SATO, Mari NEGORO, Ayaka MURASE

Dès le retentissement de l'alarme, l'équipe de sécurité doit intervenir pour répondre dans l'ordre aux cinq points suivants :

- 1- Localiser le sinistre (et le cas échéant, lutter contre le feu)
- 2- Protéger les personnes et les biens
- 3- Dénombrer les élèves
- 4- Vérifier la présence de l'ensemble des personnels non-enseignants
- 5- Aider les secours extérieurs

-1 LOCALISER LE SINISTRE ET LE CAS ÉCHÉANT LUTTER CONTRE LE FEU

Membres :

LEADER : Xavier JORGE (090-2436-5960)

Titulaires : Haruo ISOGAI, Izumi FUKUYAMA, Yohei Horiguchi, Jiro NOGUCHI, Kosuke YOSHIDA

Suppléants : Tomoaki NAGAO, Kyoichi TANAKA, Yosuke TSUCHIYA, Kotaro YOROZUYA,

Objectifs : savoir localiser le sinistre à partir de la lecture de la centrale incendie (salle B-006), se rendre sur les lieux, prendre les mesures appropriées (par exemple isoler la zone dangereuse et éloigner les élèves se trouvant à proximité, lutter contre le feu le cas échéant) et communiquer.

Moyens :

- la centrale incendie. Elle dispose de téléphones la reliant aux déclencheurs d'alarme (Borne incendie) situés dans l'établissement (bureau du Gestionnaire matériel, B-006).
- sur place, les extincteurs adaptés et les lances incendies.

Procédure :

les membres se rendent à la centrale incendie, localisent le sinistre, prennent un combiné téléphone de la centrale avec eux, tandis que Xavier JORGE ou Yosuke TSUCHIYA ou Tomoaki NAGAO, Haruo ISOGAI branchent l'autre combiné téléphone sur la centrale. Puis arrivée de l'équipe d'intervention sur le lieu du sinistre et communication immédiate par téléphone sur la nature du sinistre. Le cas échéant, lutte contre le feu. Xavier JORGE prend les dispositions nécessaires (levée de l'alerte ou appel des secours). En cas d'absence de Xavier JORGE ou Yosuke TSUCHIYA ou Tomoaki NAGAO ou Haruo ISOGAI c'est un personnel de l'équipe localisant le sinistre qui prend les dispositions nécessaires.

Prévention :

A chaque alerte, essai des téléphones et mise en place du dispositif par déclenchement de l'alarme à une borne incendie non connue au départ des membres de l'équipe. Vérification du temps d'intervention.

Action de formation annuelle au maniement des équipements de sécurité.

A noter que l'alarme incendie du LFI Tokyo est connectée directement à une société de surveillance privée (ALSOK) chargée de faire le lien avec les pompiers de Takinogawa. En cas de déclenchement de l'alarme, les pompiers viendront automatiquement même s'il n'y avait pas d'appel d'urgence de la part du LFI Tokyo.

2- PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS

Lancer les procédures d'évacuation des locaux :

Titulaire : Xavier JORGE,

Suppléants : Claude OULHEN, Anne-Laure CAMPELS

Xavier JORGE ordonne l'évacuation par la centrale d'annonce de l'établissement située en B-006 en respectant les consignes.

- les élèves des classes de maternelle dans la cour de récréation dédiée à la maternelle,
- les élèves des classes de l'élémentaire et de la BCD sur le terrain de football synthétique,
- les élèves de collège et du lycée sur la piste d'athlétisme devant le marquage correspondant à leur classe ou devant le gymnase pour les terminales et les élèves du CDI,

- les élèves présents au CDI seront accompagnés par la documentaliste et un surveillant,
- les élèves présents à la BCD seront accompagnés par la documentaliste du primaire,
- les élèves présents au foyer des lycéens seront accompagnés par un surveillant,
- les élèves à l'infirmerie seront accompagnés par l'infirmière,
- les élèves à la cantine vers les espaces de regroupement de leurs classes par les surveillants de cantine.

Lors des activités périscolaires ou de l'AS, les élèves du primaire se regroupent dans la cour de récréation dédiée à l'élémentaire accompagnés des animateurs et les élèves du secondaire sur la piste d'athlétisme accompagnés par les enseignants d'EPS.

3- DÉNOMBRER LES ÉLÈVES :

LEADER : Anne-Laure CAMPELS (Suppléante : Marie DOYHAMBEHERE)

Titulaires : Marie DOYHAMBEHERE (secondaire), Guillaume JUBLOT (secondaire), Gilles SANSEBASTIAN (primaire), Jonathan ROSSAZZA (primaire),

Suppléants : Christelle VELOSO (primaire), Ayaka MURASE (secondaire), Pierre Henry HANTSON (primaire), Sylvain LAMOTHE (secondaire)

Objectifs : Vérifier qu'il n'y ait pas d'absences injustifiées d'élèves.

Moyens : Listes d'élèves par classe et fiches d'appel

Procédure : Il s'agit de regrouper les fiches d'appel par classe faites par les enseignants sur les lieux d'évacuation, de transmettre les absences non justifiées au Proviseur (LEADER de l'équipe). Le Proviseur coordonne les recherches des élèves absents sur le lieu d'évacuation.

Prévention : Appel à chaque alerte pour vérifier la mise à jour des listes.

4- DÉNOMBRER LES PERSONNELS NON-ENSEIGNANTS :

Titulaire : Claude Oulhen,

Suppléant : Urara SHIMAMURA, Assistant(e) RH

Lieux de rassemblement : entrée principale à côté de la loge.

Objectifs : vérifier qu'il n'y ait pas d'absences injustifiées.

Moyens : les membres de l'équipe doivent disposer de l'emploi du temps journalier horaire des personnels non-enseignants disponible dans la loge de service.

Procédure : appel au regard de l'emploi du temps fourni par le chef de service aux membres de l'équipe de sécurité. Recherche si possible, ensuite des raisons des absences (maladie, etc.). Informer l'équipe de direction des personnels manquants.

Prévention : appel à chaque alerte pour vérifier la mise à jour des emplois du temps.

5 CONTACTS AVEC LES SECOURS EXTÉRIEURS

Titulaires : Xavier JORGE, Marimo SATO.

Suppléants : Mari NEGORO, Ayaka MURASE

Objectifs : appeler les secours si Xavier JORGE est dans l'impossibilité de le faire (pompiers et ambulance 119, Police 110, etc.), leur faciliter les accès (ouverture des portes sud, principale, et nord, indication du lieu du sinistre)

Procédure : attendre l'appel de l'équipe "localiser le sinistre" avant de déclencher la procédure.

Divers 1

Si la situation le permet,

- Récupérer la sauvegarde des données du serveur (Titulaire : Mickaël FERNANDEZ, Suppléant : Gabriel GRESS).
- Récupérer les liquidités et les chèquiers en cours du coffre de la caisse (Titulaire : Yuka TAUVERON, Suppléante : Suzanne MARINHO).
- Claude OULHEN récupère les liquidités, les chèquiers et tampons officiels du coffre central (suppléante : Suzanne MARINHO).
- Les secrétariats indiquent au responsable de la gestion matérielle l'existence d'éventuels enfants handicapés afin qu'il désigne des agents chargés de prendre en charge leur évacuation en cas d'alerte.

Divers 2

- Tomoaki NAGAO (Suppléant Yosuke TSUCHIYA) est chargé de vérifier chaque lundi la batterie du défibrillateur situé dans le hall d'entrée de l'élémentaire (salle A-025) et hall d'entrée du secondaire à côté de la vie scolaire.
- Sonoé SUZUKI (Suppléante : Eriko SATO) est chargée d'aider les classes de maternelle pour aller jusqu'au lieu de rassemblement (cour de maternelle).

MESURES EN CAS DE SÉISME

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ SÉISME :

Communication générale et coordination : Anne-Laure CAMPELS, Marie DOYHAMBEHERE, Claude OULHEN, Gilles SANSEBASTIAN, Alexandre DUBOS, Mickaël FERNANDEZ, Gabriel GRESS, Marimo SATO

Communication avec les autorités japonaises : Yukié KADOTANI, Mari NEGORO, Guillaume JUBLOT

Logistique et vie sur place : Xavier JORGE, Yosuke TSUCHIYA, Tomoaki NAGAO, Jiro NOGUCHI, Kotaro YOROZUYA, Mickaël FERNANDEZ, Gabriel GRESS, Pierre-Henry HANTSON, Assistantes maternelle,

Pour le décompte des élèves et personnels : Christelle VELOSO (primaire), Ayaka MURASE (secondaire) Urara SHIMAMURA

Sécurité dans les espaces de refuge : Guillaume JUBLOT, Assistants d'éducation,

Cuisine : Haruo ISOGAÏ, Izumi FUKUYAMA, Kosuke YOSHIDA

Transport scolaire : Sylvain LAMOTHE, Morgan RAVA

Rappel : La priorité première consiste à se protéger. L'équipe de sécurité intervient dès que la consigne d'évacuation est donnée. L'équipe de sécurité intervient successivement dans les quatre domaines suivants :

- 1- Protéger les personnes et les biens
- 2- Dénombrer les élèves
- 3- Dénombrer les personnels non-enseignants
- 4- Communiquer avec l'extérieur
- 5- Porter secours et assurer la vie sur place

1- PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS:

Lancer les procédures d'évacuation des locaux (identique à la procédure d'évacuation en cas d'incendie)

- les élèves des classes de maternelle dans la cour de récréation dédiée à la maternelle
- les élèves des classes de l'élémentaire sur le terrain de football synthétique
- les élèves de collège et du lycée sur la piste d'athlétisme devant le marquage correspondant à leur classe ou devant le gymnase pour les Terminales et du CDI.

Après vérification de la sécurité des lieux d'accueil en cas de séisme majeur, procéder aux installations des élèves dans les espaces désignés.

Messieurs FUKUYAMA, ISOGAI, YOSHIDA, YOROZUYA, TSUCHIYA, NOGUCHI, NAGAO, LAMOTHE, HANTSON sont chargés de prémunir la collectivité contre les conséquences indirectes (incendie notamment) et contre les répliques éventuelles (sécurisation des bâtiments, lutte contre les chutes d'objets par fixation des éléments dangereux ou abattage, éventuellement interdiction d'accès à certaines parties du bâtiment, sécurisation de la cour (enlèvement des débris de verre par exemple, etc.).

2- DÉNOMBRER LES ÉLÈVES :

LEADER : Anne-Laure CAMPELS (Suppléante : Marie DOYHAMBEHERE)

Titulaires : Marie DOYHAMBEHERE (secondaire), Guillaume JUBLOT (secondaire), Gilles SANSEBASTIAN (primaire), Jonathan ROSSAZZA (primaire)

Suppléants : Christelle VELOSO (primaire), Ayaka MURASE (secondaire), Pierre Henry HANTSON (primaire), Sylvain LAMOTHE (secondaire)

Objectifs : Vérifier qu'il n'y ait pas d'absences injustifiées d'élèves.

Moyens : Listes d'élèves par classe et fiches d'appel

Procédure : Il s'agit de regrouper les fiches d'appel par classe faites par les enseignants sur les lieux d'évacuation, de transmettre les absences non justifiées au Proviseur (LEADER de l'équipe). Le Proviseur coordonne la recherche des élèves absents sur le lieu d'évacuation.

Prévention : Appel à chaque alerte pour vérifier la mise à jour des listes.

3- DÉNOMBRER LES PERSONNELS NON-ENSEIGNANTS :

Titulaire : Claude Oulhen,

Suppléant : Urara SHIMAMURA, Assistant(e) RH

Lieux de rassemblement : entrée principale à côté de la loge.

Objectifs : vérifier qu'il n'y ait pas d'absences injustifiées.

Moyens : les membres de l'équipe doivent disposer de l'emploi du temps journalier horaire des personnels non-enseignants disponible dans la loge de service.

Procédure : appel au regard de l'emploi du temps fourni par le chef de service aux membres de l'équipe de sécurité. Recherche si possible, ensuite des raisons des absences (maladie, etc.). Informer l'équipe de direction des personnels manquants.

Prévention : appel à chaque alerte pour vérifier la mise à jour des emplois du temps.

action de formation annuelle au maniement des équipements de sécurité.

4- COMMUNIQUER AVEC L'EXTÉRIEUR :

Membres :

-LEADER : Anne-Laure CAMPELS (Suppléante : Marie DOYHAMBEHERE)

-Pour les relations avec les autorités françaises : Anne-Laure CAMPELS, Marie DOYHAMBEHERE, Claude OULHEN, Gilles SANSEBASTIAN, Marimo SATO et en cas d'empêchement un personnel des services administratifs.

-Pour les relations avec les autorités locales : Yukie KADOTANI, Mari NEGORO, Guillaume JUBLOT

-Pour la diffusion technique des informations officielles du LFI Tokyo sur le site internet et/ou réseaux sociaux : Alexandre DUBOS, Mickaël FERNANDEZ, Gabriel GRESS.

Objectifs : communiquer avec les secours et les services locaux. Ultérieurement, communiquer avec l'Ambassade et les cellules de crise en France. La communication se fera de manière régulière (à minima un point de situation en début et fin de journée).

Moyens : Radio UHF, téléphone iridium, radios à dynamo pour suivre les informations communiquées par les autorités locales, RFI. Réseaux sociaux. Toutes les opérations s'effectuent dans le centre de crise du lycée situé dans la salle de réunion B-001/B-002.

Procédure : Un membre de l'équipe de direction (ou un personnel administratif) rend compte de la situation dans les plus courts délais.

Prévention : Vérification périodique du fonctionnement des appareils par l'ensemble des personnels appelés à les utiliser. Vérification de la mise à jour des annuaires d'urgence et du matériel pour l'aménagement du CDC. Les équipements sont situés dans la réserve secondaire (B-025).

5- PORTER SECOURS ET ASSURER LA VIE SUR PLACE :

Leader : Xavier JORGE

Membres : voir tableau ci-dessous plus les volontaires pour organiser 3 à 5 jours de vie sur place à vérifier.

Objectifs : assurer les soins d'urgence mais aussi préparer le site pour permettre la vie sur place.

Moyens : les stocks de survie, le tank d'eau potable (40 m3) et le matériel d'urgence.

Pour chaque élève, un listing des numéros de téléphone (fixe et mobile) permettant de joindre leur famille et les informations médicales sur chaque élève (dossier papier déposé dans le local de stockage des matériels de survie dans les bureaux de l'équipe de direction, gestion matériel et secrétariat secondaire)

Procédure

- ils assurent la gestion des stocks (situés au gymnase, salle C-005) après avoir constaté les pertes éventuelles en raison du séisme pour permettre de tenir trois à 5 jours avec la population sur le site.
- ils recrutent des collaborateurs pour soigner (Sophie MAURIN, Lucile OSHIDA, Quentin JOUFFE) ou pour distribuer les vivres (Messieurs JORGE, HANTSON, NAGAO, TSUCHIYA, LAMOTHE et NOGUCHI).

Prévention : suivi du stock d'urgence (quantités, dates de péremption) mais aussi du matériel nécessaire (couvertures, lampes à dynamo, radios à dynamo, réchauds, pioches, pelles, générateur électrique, etc.).

Mise à jour régulière des listes : des élèves et des personnels.

Lieux de refuge (selon le nombre d'élèves présent au moment de la catastrophe les lieux de refuge peuvent changer)

- la salle de motricité du RdC du bâtiment A pour la maternelle,
- la salle dojo du RdC du bâtiment C pour le primaire,
- le gymnase du 2ème étage du bâtiment C pour le secondaire.

Responsables de la vie sur place selon les thématiques (Rouge = Leader)						
Espaces de repos	Espaces de cuisine et repas	Espace l'infirmerie	Activité détente	Maintenance, réparation des espaces de vie	Surveillance (Prévention vols et délits)	Centre de crise
<u>Primaire</u> Mayumi Kitaï Minako Wiel <u>Secondaire</u> Personnels de la vie scolaire	Kosuke YOSHIDA Haruo Isogaï Izumi Fukuyama	Sophie Maurin Lucile Oshida Quentin Jouffe Asako Chojnaki	PH Hantson Ludovic M. Nona Dubourg Kaori Kasuga Jonathan Rossazza	Yosuke Tsuchiya Tomoaki Nagao Kotaro Yorozyua Jiro NOGUCHI	Guillaume Jublot Didier Vogel	Anne-Laure CAMPELS Equipe de direction Alexandre DUBOS Mickaël FERNANDEZ Gabriel Gress

- En cas de blocage des transports en commun de la ville de Tokyo, les élèves sont gardés dans l'établissement. Les parents d'élèves ou les personnes ayant une procuration du responsable légal de l'enfant (voir les listings papier des élèves du centre de crise), sont seuls habilités à venir chercher l'enfant sur site.
- En cas d'afflux de personnes françaises ou résidents du quartier du LFI Tokyo, l'établissement s'engage à les accueillir dans la limite des places disponibles et des réserves de survie.

- Si un séisme majeur a lieu pendant que les bus scolaires circulent entre le LFI Tokyo et les arrêts d'autobus, Sylvain LAMOTHE (suppléant : Morgan RAVA) suit les bus par géo localisation et communique par *cibi* avec les chauffeurs et les accompagnateurs. En cas de blocage de la voie routière, les accompagnateurs gèrent la distribution de biscuits de survie et d'eau minérale en stock dans chaque bus. Sylvain LAMOTHE rapporte la situation à l'équipe de direction.

MESURES EN CAS DE TYPHON OU DE FORTE DÉPRESSION

En cas de typhon, les parents sont invités à se tenir au courant de l'évolution de la situation en consultant le site du Lycée www.lfitokyo.org, le compte Twitter sécurité du LFI Tokyo ou Face book en écoutant ou en se faisant traduire les informations des services météorologiques publics transmises par radio ou par télévision ou par Internet (voir <http://www.jma.go.jp/jma/indexe.html>). Dès que les services météorologiques publics signalent une alerte rouge à la tempête, il est prévu d'inviter les parents à venir chercher leurs enfants ou de fermer l'établissement. En cas d'avertissement de vents violents ou fortes pluies (alerte jaune), les parents sont invités à se tenir au courant de l'évolution de la situation en consultant le site du lycée.

L'équipe de direction, le gestionnaire matériel référent sécurité communique à minima deux par jour (matin et soir) avec le poste diplomatique pour faire un point de situation.

N.B. : durant les heures de classe, aucun élève ne pourra quitter l'établissement s'il n'est pas pris en charge par son parent ou tout autre adulte identifié et autorisé à venir le chercher.

MESURES EN CAS DE CONFINEMENT INDUSTRIEL, VOLCANIQUE

Communication générale et coordination : Anne-Laure CAMPELS, Marie DOYHAMBEHERE, Claude OULHEN, Gilles SANSEBASTIAN, Alexandre DUBOS, Mickaël FERNANDEZ, Gabriel GRESS, Marimo SATO

Communication avec les autorités japonaises : Yukié KADOTANI, Mari NEGORO, Guillaume JUBLOT

Logistique et vie sur place : Xavier JORGE, Yosuke TSUCHIYA, Tomoaki NAGAO, Jiro NOGUCHI, Kotaro YOROZUYA, Mickaël FERNANDEZ, Gabriel GRESS, Pierre-Henry HANTSON, Assistantes maternelle,
Pour le décompte des élèves et personnels Christelle VELOSO (primaire), Ayaka MURASE (secondaire) Urara SHIMAMURA

Sécurité dans les espaces de refuge : Guillaume JUBLOT, Assistant vie scolaire,

Cuisine : Haruo ISOGAI, Izumi FUKUYAMA, Kosuke YOSHIDA

Transport scolaire : Sylvain LAMOTHE, Morgan RAVA

Rappel : La priorité première consiste à se protéger. L'équipe de sécurité intervient dès que la consigne de confinement est donnée. L'équipe de sécurité intervient successivement dans quatre domaines suivants :

- 1- Protéger les personnes et les biens
- 2- Porter secours et assurer la vie sur place
- 3- Dénombrer les élèves
- 4- Dénombrer les personnels non-enseignants
- 5- Communiquer avec l'extérieur

1- PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS:

Lancer les procédures d'évacuation des locaux

- les élèves des classes de maternelle dans la cour de récréation dédiée à la maternelle
- les élèves des classes de l'élémentaire sur le terrain de football synthétique
- les élèves de collège et du lycée sur la piste d'athlétisme devant le marquage correspondant à leur classe ou devant le gymnase pour les Terminales

Messieurs FUKUYAMA, ISOGAI, YOSHIDA, YOROZUYA, TSUCHIYA, NOGUCHI, NAGAO, LAMOTHE, HANTSON sont chargés de prémunir la collectivité contre les conséquences indirectes (incendie notamment) et contre les répliques éventuelles (sécurisation des bâtiments, lutte contre les chutes d'objets par fixation des éléments dangereux ou abattage, éventuellement interdiction d'accès à certaines parties du bâtiment, sécurisation de la cour (enlèvement des débris de verre par exemple, etc.).

Après vérification de la sécurité des lieux d'accueil pour le confinement, procéder aux installations des élèves dans les espaces désignés.

2- PORTER SECOURS ET ASSURER LA VIE SUR PLACE :

Membres : équipe de direction et l'ensemble des personnels présents

Objectifs : organiser la vie sur place :

- dissocier la zone d'alimentation de la zone de repos et d'éveil ;
- rythmer la vie dans la zone de confinement par l'alternance de séquences pédagogiques, ludiques et de repos;
- jusqu'à la levée de l'ordre de confinement par des équipes spécialisées, les jeux à l'extérieur sont proscrits ;
- sur demande des services compétents de l'ambassade, distribution des capsules d'iode en respectant la posologie indiquée : ½ comprimé pour les enfants de moins de 12 ans, un comprimé pour les autres personnes présentes ;
- après la levée de l'ordre de confinement par des équipes spécialisées, organiser la prise en charge des enfants par leurs parents en utilisant les listes d'élèves de la base EDUKA.

Moyens : les stocks de survie, le tank d'eau potable (40 m³), le matériel d'urgence et le matériel pédagogique (jeux, téléviseur, DVD, etc.).

Procédure :

- assurer la gestion des stocks pour permettre de tenir trois à cinq jours avec la population présente sur le lieu de confinement.
- coordonner l'organisation des activités et la distribution des vivres.

Prévention : suivi du stock d'urgence (quantités, dates de péremption) mais aussi du matériel nécessaire (couvertures, lampes à dynamo, radios à dynamo, réchauds, pioches, pelles, générateur électrique, masques, Bande adhésive, etc.).

3- DÉNOMBRER LES ÉLÈVES :

LEADER : Anne-Laure CAMPELS (Suppléante : Marie DOYHAMBEHERE)

Titulaires : Marie DOYHAMBEHERE (secondaire), Guillaume JUBLOT (secondaire), Gilles SANSEBASTIAN (primaire), Jonathan ROSSAZZA (primaire)

Suppléants : Christelle VELOSO (primaire), Ayaka MURASE (secondaire), Pierre Henry HANTSON (primaire), Sylvain LAMOTHE (secondaire)

Objectifs : Vérifier qu'il n'y ait pas d'absences injustifiées d'élèves.

Moyens : Listes d'élèves par classe et fiches d'appel

Procédure : Il s'agit de regrouper les fiches d'appel par classe faites par les enseignants sur les lieux d'évacuation, de transmettre les absences non justifiées au Proviseur (LEADER de l'équipe). Le Proviseur coordonne la recherche des élèves absents sur le lieu d'évacuation.

Prévention : Appel à chaque alerte pour vérifier la mise à jour des listes.

4- DÉNOMBRER LES PERSONNELS NON-ENSEIGNANTS :

Titulaire : Claude Oulhen,

Suppléant : Urara SHIMAMURA, Assistant(e) RH

Lieux de rassemblement : entrée principale à côté de la loge.

Objectifs : vérifier qu'il n'y ait pas d'absences injustifiées.

Moyens : les membres de l'équipe doivent disposer de l'emploi du temps journalier horaire des personnels non-enseignants disponible dans la loge de service.

Procédure : appel au regard de l'emploi du temps fourni par le chef de service aux membres de l'équipe de sécurité. Recherche si possible, ensuite des raisons des absences (maladie, etc.). Informer l'équipe de direction des personnels manquants. Prévention : appel à chaque alerte pour vérifier la mise à jour des emplois du temps.

5- COMMUNIQUER AVEC L'EXTÉRIEUR :

Membres :

-LEADER : Anne-Laure CAMPELS (Suppléante : Marie DOYHAMBEHERE)

-Pour les relations avec les autorités françaises : Laurent WAJNBERG, Marie DOYHAMBEHERE, Claude OULHEN, Gilles SANSEBASTIAN, Marimo SATO et en cas d'empêchement un personnel des services administratifs.

-Pour les relations avec les autorités locales : Yukie KADOTANI, Mari NEGORO, Guillaume JUBLOT

-Pour la diffusion technique des informations officielles du LFI Tokyo sur le site internet et/ou réseaux sociaux : Alexandre DUBOS, Mickaël FERNANDEZ, Gabriel GRESS.

Objectifs : communiquer avec les secours et les services locaux. Ultérieurement, communiquer avec l'Ambassade et les cellules de crise en France. La communication se fera de manière régulière (à minima un point de situation en début et fin de journée).

Moyens : Radio UHF, téléphone iridium, radios à dynamo pour suivre les informations communiquées par les autorités locales, RFI. Réseaux sociaux. Toutes les opérations s'effectuent dans le centre de crise du lycée situé dans la salle C-106 en cas de confinement.

Procédure : Un membre de l'équipe de direction (ou un personnel administratif) rend compte de la situation dans les plus courts délais.

Prévention : Vérification périodique du fonctionnement des appareils par l'ensemble des personnels appelés à les utiliser. Vérification de la mise à jour des annuaires d'urgence et du matériel pour l'aménagement du CDC. Les équipements sont situés dans la réserve secondaire (B-025).

Procédure : un membre de l'équipe de direction (ou un personnel administratif) :

- rend compte de la situation dans les plus courts délais ;
- réalise des points de situation réguliers, au minimum 3 par jour et à heure fixe (7h ; 12h ; 20h) pour des échanges d'information ;
- écouter les informations sur la radio locale prédéterminée par les autorités japonaises ;
- organiser régulièrement l'information aux familles sur l'état sanitaire et psychologique des élèves.
- lors de la levée du dispositif de confinement : informer les autorités et contacter les familles.

Prévention : vérification périodique du fonctionnement des appareils par l'ensemble des personnels appelés à les utiliser. Vérification de la mise à jour des annuaires d'urgence.

PROCÉDURE DE CONFINEMENT EN CAS D'INTRUSION

Le confinement consiste à maintenir les personnes présentes dans l'établissement dans les locaux lorsqu'un signal d'alerte spécifique retentit. L'objectif est de maintenir les personnes à l'abri lorsqu'un danger survient à l'extérieur.

Le signal consiste en un message diffusé par la centrale d'annonce située en B-006 ou à la loge par Mari NEGORO (Suppléant : Xavier JORGE) :

- au déclenchement de l'alerte : « INTRUSION »
- à la fin de l'alerte : «ALERTE LEVÉE»

A l'écoute de ce message, les enseignants doivent dire aux élèves :

- d'arrêter ce qu'ils sont en train de faire et d'écouter leurs instructions,
- de s'asseoir par terre le long d'un mur aussi éloigné que possible des fenêtres,
- de rester silencieux et d'éteindre leur portable ;
- fermer la porte de la classe à clé
- éteindre la lumière, l'écran d'ordinateur et le TBI
- fermer les fenêtres et, le cas échéant, tirer les rideaux
- se mettre à l'abri
- attendre la fin de l'alerte qui sera diffusée par la centrale d'annonce située en B-006 ou à la loge.
- Obstruer si possible les accès pour retarder l'intrusion dans les lieux.

Si des personnels ne sont pas dans une salle au moment du déclenchement de l'alerte, ils doivent se mettre à l'abri à l'intérieur d'un bâtiment dès que possible ou intervenir pour bloquer l'intrus. Des fourches pour arrêter une personne malveillante sont posées au secrétariat d'accueil, au secrétariat primaire, dans le hall d'entrée du bâtiment B, dans le hall d'entrée du gymnase.

Pour vérifier les fermetures des différents bâtiments, les services suivants sont responsables de la fermeture des locaux en veillant à faire rentrer les éventuelles personnes à l'extérieur des locaux à l'intérieur du bâtiment le plus proche.

Bâtiment A :

- hall d'entrée : secrétaire primaire + directeur du Primaire
- côté maternelle : service périscolaire
- cantine : agents de service

Bâtiment B :

- hall d'entrée : vie scolaire
- entrée côté cour élémentaire : service administratif
- salle des professeurs : enseignants présents

Bâtiment C :

- hall d'entrée : professeurs EPS + agents techniques



« la sécurité est l'affaire de tous au LFI Tokyo »